

LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 153 Septembre 2016

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

La tenue vestimentaire

Lorsque saint Thomas d'Aquin étudie, dans la Somme théologique, les vertus annexes de la tempérance, dont les trois principales sont la continence (qui maîtrise les concupiscences de la chair), la clémence (qui maîtrise les mouvements de la colère) et la modération (qui maîtrise les autres convoitises moins difficiles à canaliser), il enseigne que cette vertu générique appelée « modération » comprend quatre espèces : l'humilité, vertu modératrice de l'amour propre et à laquelle s'oppose l'orgueil ; l'application studieuse, vertu modératrice d'une curiosité déréglée ; la vertu modératrice des mouvements et actions dans les occupations sérieuses de la vie comme à l'heure de la récréation et du jeu ; la vertu modératrice concernant la tenue extérieure et la façon de se vêtir et de s'ornier.

La question 169 de la IIa IIae traite de la modération dans la tenue extérieure. Dans le premier article de cette question, saint Thomas se demande si les ornements du corps sont l'objet d'une vertu ou d'un vice. Les objections qu'il donne sont très actuelles : nous les entendons parfois même dans la bouche de nos fidèles. Je ne résiste pas à l'envie de vous les donner. Elles se résument à deux types d'arguments :

- la manière de se vêtir est une question de mode, variable, contingente, relative et subjective. La morale, qui s'occupe du définitif et de l'éternel, n'a cure de cela.
- Est objet de considération morale ce qui en vaut la peine, et non pas quelque chose d'aussi secondaire que la manière de s'habiller. « De minimis non curat scientia moralis »

Et pourtant, la morale catholique a toujours enseigné que la manière de se vêtir n'est pas moralement indifférente.

Dans l'article 2 de la même question 169, saint Thomas étudie la parure féminine. L'Aquinat dit qu'il faut appliquer à la parure féminine les

principes généraux sur les ornements du corps (définis dans l'article 1), mais en y ajoutant une remarque spéciale : « les ornements féminins provoquent les hommes à la luxure. » On a souvent l'impression que les femmes catholiques ne se rendent pas compte (ou refusent de se rendre compte) de cette réalité énoncée simplement par saint Thomas : « muliebris cultus viros ad lasciviam provocat ». Saint Thomas poursuit : « Il est permis à une femme de se parer pour plaire à son mari, de peur qu'il ne la dédaigne et ne se laisse séduire par d'autres. [...] Quant aux femmes qui ne sont pas mariées ou qui ne veulent pas ou ne peuvent pas l'être, elles ne peuvent pas, sans commettre de péché, désirer exciter la convoitise des yeux, ce qui serait exciter au péché. Si donc elles se parent dans l'intention de provoquer la convoitise, elles commettent un péché mortel ; mais si elles le font par légèreté, par vanité, par ostentation, leur péché peut n'être pas toujours mortel, mais seulement véniel. Et ces mêmes principes s'appliquent aux hommes. »

Saint Thomas évoque quelques détails intéressants. Sur l'usage du maquillage, il distingue le désordre de « feindre une beauté que l'on n'a pas » du fait légitime de « dissimuler une laideur que l'on a, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause, maladie ou autre chose. ». Quant à l'usage du vêtement masculin par les femmes, il écrit : « L'appareil extérieur doit être en rapport avec la condition de la personne eu égard aux usages communément reçus. Prendre les vêtements de l'autre sexe est donc mauvais en soi, d'autant plus qu'il peut y avoir là un danger pour la vertu. [...] Pareil échange a parfois la nécessité pour excuse, qu'il s'agisse d'échapper aux ennemis, qu'on n'ait pas d'autres vêtements, ou quelque chose d'analogue. »

Abbé Joël Malassagne

ROBERT SPAEMANN : « LE PROBLÈME LE PLUS IMPORTANT EST CELUI DE L'ORIENTATION DE L'AUTEL »

Robert Spaemann, spécialiste reconnu de la liturgie, s'est récemment signalé par une intervention très critique sur *Amoris lætitia*. Mais c'est surtout ses très intéressantes remarques sur la messe face au peuple qui attirent notre attention bien que nous ne pensons pas qu'il s'agisse là du « problème le plus important. » posé par la nouvelle messe.

"[...] *Que suggèreriez-vous pour commencer à modifier le sort liturgique des paroissiens ordinaires ?*

Je crois que le problème le plus important est celui de la célébration versus populum.

La messe face-au-peuple change très profondément la façon de vivre ce qui se passe. On sait notamment par les écrits de Mgr Klaus Gamber que **cette forme de célébration n'a jamais existé comme telle dans l'Église**. Dans l'Antiquité, cela avait une signification tout à fait différente. Avec le face-au-peuple, on a aujourd'hui l'impression que le prêtre dit des prières pour nous faire prier, mais on n'a pas le sentiment qu'il prie lui-même. Je ne dis pas qu'il ne prie pas, d'ailleurs quelques prêtres arrivent à célébrer la messe versus populum en priant visiblement. Mais il est très difficile d'y arriver.

J'ai assisté à une procession du Corpus Christi, de la Fête-Dieu, dans le diocèse de Feldkirch, en Autriche, présidée par l'évêque, qui est membre de l'Opus Dei. Lors des stations aux reposoirs, l'évêque tournait le dos à l'ostensoir en disant des prières. Je me faisais à moi-même cette remarque que si un enfant voyait cela, il ne pourrait plus croire que le Seigneur est présent dans la sainte hostie, parce qu'il sait bien, ce petit enfant, que lorsqu'on parle à quelqu'un on ne lui tourne pas le dos. Des choses comme celle-là sont très importantes. L'enfant peut bien étudier le catéchisme, cela ne sert à rien s'il a sous les yeux des actes contraires.

Je crois donc que la première chose à faire serait de retourner l'autel. Il me semble que c'est plus important que le retour au latin. J'ai personnellement de nombreuses raisons de tenir au latin, mais ce n'est pas la question la plus

fondamentale. Pour ma part, je préférerais une messe traditionnelle en allemand que la nouvelle messe en latin.

LE POIDS DE LA SAINTE MESSE L'histoire suivante est vraie. Elle a été rapportée par le P. Stanislas, prêtre du Sacré-Cœur. Un jour, il y a plusieurs années, dans un village du Luxembourg, un capitaine de la « Forrest Guards » était en grande conversation avec le boucher quand une vieille et pauvre femme entra dans le magasin. Le boucher demanda à la vieille femme ce qu'elle voulait. « Un petit morceau de viande mais je n'ai pas assez d'argent pour payer... en échange je propose d'assister à la messe pour vous.. » Le boucher qui ne croyait à rien, lui répondit : « Très bien, allez à la messe pour moi puis revenez ! » La femme assista à la messe puis revint. « Maintenant, dit le boucher, prenez un papier et écrivez : offrande d'une messe. » Ce que la femme fit. Le boucher plaça alors le papier sur la balance : « je vais voir ce que vaut votre messe ! ». Puis il mit un bout de viande de l'autre côté de la balance. Le papier fut plus lourd que la viande. Les deux hommes commençaient à avoir honte de leur moquerie mais ils continuèrent leur jeu. Un gros morceau fut placé sur la balance mais le papier était toujours plus lourd. Le boucher, inquiet, examina sa balance mais elle fonctionnait normalement. « Devrai-je mettre un gigot tout entier ? » dit le boucher. Ce qu'il fit mais la balance penchait toujours du même côté. Les deux hommes furent extrêmement impressionnés. Le boucher promit à la femme un morceau de viande chaque jour en échange d'une prière pour lui à la messe. Lui et le capitaine finirent par se convertir. Le capitaine alla à la messe chaque jour. Deux de ses fils devinrent prêtres. Le père Stanislas qui raconte cette histoire ajoute : « je suis prêtre du Sacré-Cœur et ce capitaine était mon père... »

HUMOUR Dans un village, un tavernier avait installé un café juste en face d'un cimetière avec cet écriteau : mieux vaut être ici qu'en face. Le curé qui ne voyait pas cela d'un très bon œil écrivit alors sur la porte du cimetière : Beaucoup de ceux qui sont ici viennent d'en face...

ÉPHÉMÉRIDES DE SEPTEMBRE 2016

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN
jeudi 1^{er} septembre	18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 2 septembre <i>1^{er} vendredi du mois</i>		18h30 : messe basse		8h00 : messe basse
samedi 3 septembre St Pie X, pape, patron de notre Fraternité <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 4 septembre 16 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand?Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 5 septembre St Laurent Justinien, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		10h30 : messe chantée	8h00 : messe basse
mardi 6 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	8h00 : messe basse
mercredi 7 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
jeudi 8 septembre Nativité de la sainte Vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	8h00 : messe basse
vendredi 9 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	8h00 : messe basse
samedi 10 septembre St Nicolas de Tolentino, confesseur	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 11 septembre 17 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand?Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 12 septembre Fête du Saint Nom de Marie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 13 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 14 septembre Exaltation de la Sainte Croix	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 15 septembre Notre Dame des Sept Douleurs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	11h15 : messe chantée
vendredi 16 septembre St Corneille, pape, et St Cyprien, évêque, martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 17 septembre De la Sainte Vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 18 septembre 18 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand?Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 19 septembre Sts Janvier et ses compagnons, martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 20 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 21 septembre St Matthieu, apôtre et évangéliste	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse

jeudi 22 septembre St Thomas de Villeneuve, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	11h40 : messe basse
vendredi 23 septembre Vendredi des Quatre-Temps d'Automne	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 24 septembre Samedi des Quatre-Temps d'Automne	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 25 septembre 19 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 26 septembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 27 septembre St Côme et St Damien, martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 28 septembre St Wenceslas, Duc de Bohême, martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 29 septembre Dédicace de St Michel Archange	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	11h40 : messe basse
vendredi 30 septembre St Jérôme, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 1^{er} octobre De la Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 2 octobre 20 ^{ème} dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée

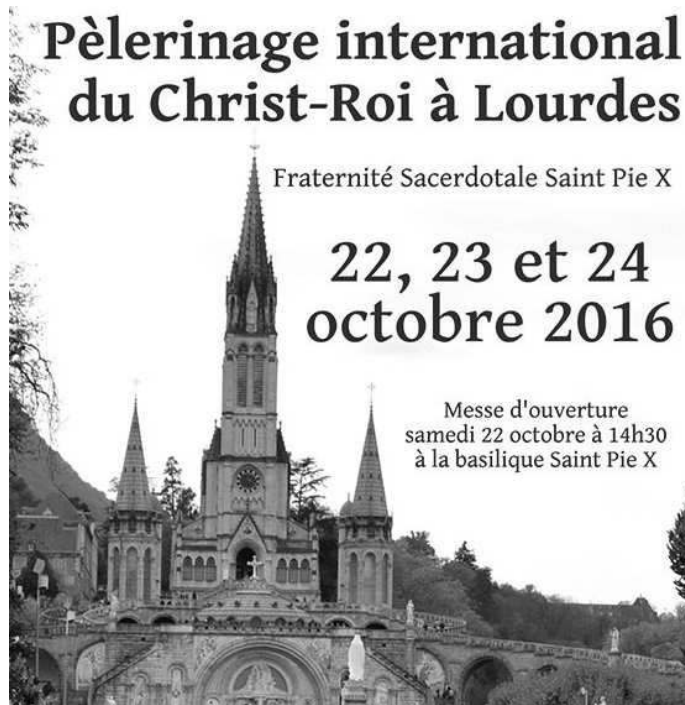
Carnet paroissial

Baptêmes :

Victor LEVESQUE, le 24 juillet au Férétra
Marcel ROBIEZ, le 14 août au Férétra
Hadrien de MEUSE, le 20 août à Trébons-sur-
la-Grasse

Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes

Pour le transport des malades, personnes handicapées ou âgées de la région de Castres, Montréal-de-l'Aude et Toulouse, jusqu'à l'accueil Notre-Dame à Lourdes, où elles seront prises en charge par les sœurs du Rafflay, contactez Monsieur Philippe DELMOTTE au 06 86 46 20 43 ou par courriel : philippe.delmotte@live.fr



**Pèlerinage international
du Christ-Roi à Lourdes**

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

**22, 23 et 24
octobre 2016**

Messe d'ouverture
samedi 22 octobre à 14h30
à la basilique Saint Pie X

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50